

<b>Nombre de membres</b>	<b>16</b>
<b>Membres présents</b>	<b>12</b>
<b>Votants</b>	<b>12</b>
<b>Exprimés</b>	<b>12</b>
<b>Oui</b>	<b>12</b>
<b>Non</b>	<b>0</b>

Accusé de réception en préfecture  
087-200049278-20231108-DEL-2023-47-DE  
Date de télétransmission : 10/11/2023  
Date de réception préfecture : 10/11/2023



### **EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

L'an deux mille vingt-trois, le 8 novembre, le Bureau Syndical du PETR du Pays Monts et Barrages dûment convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire, à Bujaleuf sous la présidence de Sébastien MOREAU, Président.

Date de la convocation : 2 novembre 2023

#### **MEMBRES À VOIX DÉLIBÉRATIVE - PRÉSENTS :**

**Jean-Pierre BOSDEVIGIE - Alain DARBON - Estelle DELMOND - Gérald GASCHET - Michaël KAPSTEIN  
Gilles MATINAUD - Sébastien MOREAU - Laurent PAQUET - Jean-Claude SAUTOUR - Philippe SIMON  
Michel THEYS - Guy TOUZET.**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

#### **DÉLIBÉRATION N° 2023-47**

#### **OBJET : CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSITIONS 2023-2025 - INGÉNIERIE PROGRAMMES EUROPÉENS 2021-2027 ANIMATION DU VOLET TERRITORIAL DES FONDS EUROPÉENS 2021-2027 DEMANDES DE SUBVENTIONS 2024**

Monsieur le Président rappelle que :

- dans le cadre de la mise en œuvre de la politique contractuelle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec les territoires de projet, le PETR du Pays Monts et Barrages est engagé dans un contrat de développement et de transitions pour la période 2023-2025. L'animation de la Stratégie locale de Développement pour la période de programmation européenne 2021-2027 est inscrite dans le contrat,
- le PETR du Pays Monts et Barrages en tant que structure porteuse du GAL anime des programmes européens et qu'il y consacrera en 2024 1 ETP, réparti sur deux chargés de mission.

Il est donc proposé de solliciter les soutiens financiers auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine et du GAL Monts et Barrages au titre de l'année 2024, selon le plan de financement actualisé suivant :

<b>Dépenses prévisionnelles</b>		<b>Financements prévisionnels</b>		
<b>Intitulé</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Montant</b>	<b>Taux</b>
<b>Animation SLD - Animatrice gestionnaire fonds européens (0,7 ETP)</b>		<b>Région Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>7 000,00 €</b>	11,05%
Salaires et charges	35 969,50 €			
Frais de mission (forfait 4 %)	1 438,78 €	<b>Leader 2023-2027</b>	<b>43 670,87 €</b>	68,95%
<b>Animation SLD (Chef de projet territorial (0,3 ETP))</b>				
Salaires et charges	16 752,00 €			
Frais de mission (Forfait 4 %)	670,08 €	Autofinancement PETR	12 667,72 €	20,00%
<b>Frais de structure (Forfait 15 %)</b>	7 908,23 €			
<b>Communication</b> (panneaux A3 pour porteurs de projet)	600,00 €			
<b>Total</b>	<b>63 338,59 €</b>	<b>Total</b>	<b>63 338,59 €</b>	100,00%

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité, valident le plan de financement proposé et autorisent le Président à solliciter les subventions auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine et du GAL Monts et Barrages.

Fait et délibéré à Bujaleuf  
Les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures.

**Le Président,  
Sébastien MOREAU**